

J'ai un projet d'obtention de diplôme préparé à l'université d'Evry. Quelles réflexions puis-je mener pour préciser mon projet ?

- Les trois grandes rubriques de questionnaire ci-dessous doivent vous amener à faire un choix de parcours et à élaborer ou adapter un CV détaillé ainsi qu'une lettre argumentant votre demande.

Réfléchir sur ses motivations

Il est important de communiquer clairement vos motivations personnelles et/ou professionnelles dans la lettre argumentant la demande pour présenter votre projet auprès du responsable de la formation.

- **Quelles sont mes motivations ?**
 - **Acquérir une reconnaissance professionnelle** par l'obtention d'un **diplôme**
 - Acquérir de nouvelles compétences pour **évoluer sur le plan professionnel**
 - **Achever un parcours de formation**
 - Me **reconvertir** sur le plan professionnel
 - Me **former** dans un secteur **qui embauche**
 - **Approfondir mes connaissances** personnelles, etc.

Faire un point sur son profil et ses atouts au regard du diplôme visé

Il est important de vous informer sur les prérequis de la formation et le contenu du diplôme visé afin de s'assurer que les enseignements correspondent bien à votre projet.

- **Quels sont les objectifs et le contenu du diplôme visé ?**

Les éléments d'information sont disponibles sur le site institutionnel pour chaque page descriptive des formations. Vous pouvez consulter pour chaque formation le programme et le tableau des enseignements.

<https://www.univ-evry.fr/formation/loffre-de-formation.html>

Il est important d'identifier vos différents acquis afin de choisir le parcours diplômant le plus adapté à votre profil.

- **Quels sont mes acquis qui justifient une demande de reprise d'études, de VAPP ou de VAE?**
 - Mes acquis de formation
 - o Le niveau de mon diplôme ou titre professionnel : [nomenclature 2019 sur les niveaux de formation](#)
 - o Son domaine et sa spécialisation
 - o Mes formations professionnelles continues
 - Mes acquis professionnels
 - o La durée totale de mon expérience et la durée de mon expérience en lien avec le diplôme visé
 - o Les domaines de compétences développés à travers mes différentes expériences professionnelles
 - Mes acquis personnels
 - o Auto formation, volontariat, expérience associative, etc.
 - o Les domaines de compétences développés à travers mes expériences personnelles

Prendre en compte les caractéristiques de la formation ou du dispositif VAE, son financement, mes contraintes personnelles

La finalisation de votre projet dépend également de la prise en compte des modalités de la formation ou de la démarche VAE, des aspects financiers et de vos contraintes. Celles-ci peuvent conditionner un choix de parcours.

➤ **Quelles sont les modalités de la formation ?**

- le rythme de la formation (alternance, temps complet) si vous envisagez une reprise d'études
- le volume horaire de la formation ou le calendrier de la démarche VAE

Les éléments d'information sont disponibles ici :

Offre de formation : <https://www.univ-evry.fr/formation/loffre-de-formation.html>

Calendrier VAE : <https://www.univ-evry.fr/formation/formation-continue-vae/validation-des-acquis-vae.html>

➤ **Comment, en fonction de mon statut, vais-je financer mon projet en tenant compte des éléments suivants ?**

- Du tarif de la formation ou de la VAE
- De mes ressources pendant la formation
- Des financements existants relatifs à la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV)

Les éléments d'information sont disponibles ici : <https://www.univ-evry.fr/formation/formation-continue-vae.html>

➤ **Ai-je des contraintes personnelles particulières ?**

- Quelle est ma disponibilité ?
- Quelle est ma situation géographique ?
- Quelle est l'échéance souhaitée pour l'obtention du diplôme visé ?

Les réponses aux questions ci-dessus doivent ainsi vous amener :

- *à choisir le parcours diplômant correspondant le mieux à votre projet. Ce choix pourra être discuté et affiné avec un conseiller si besoin.*
- *A mettre en valeur vos atouts pour le diplôme visé, dans votre CV et lettre argumentant votre demande.*

Choix du parcours diplômant

- **Une reprise d'études,**
 - avec une VAPP (Validation des acquis personnels et professionnels) pour accéder à la formation visée car je ne possède pas le diplôme requis
 - Avec dispense de certains modules au regard de mon expérience professionnelle
- **Une VAE** (Validation d'acquis d'Expérience) en faisant reconnaître mes acquis
- **Un parcours mixte** : il est possible de combiner un retour en formation et la prise en compte de mes acquis.

Les différents parcours diplômants sont schématisés dans le document « choix de parcours diplômant ».